

Prendre un lieu pour un autre : premières notes sur les essais genevois d'André Corboz, 1963-2007

Autor(en): **Cogato Lanza, Elena**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Matières**

Band (Jahr): **16 (2020)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-984521>

Nutzungsbedingungen

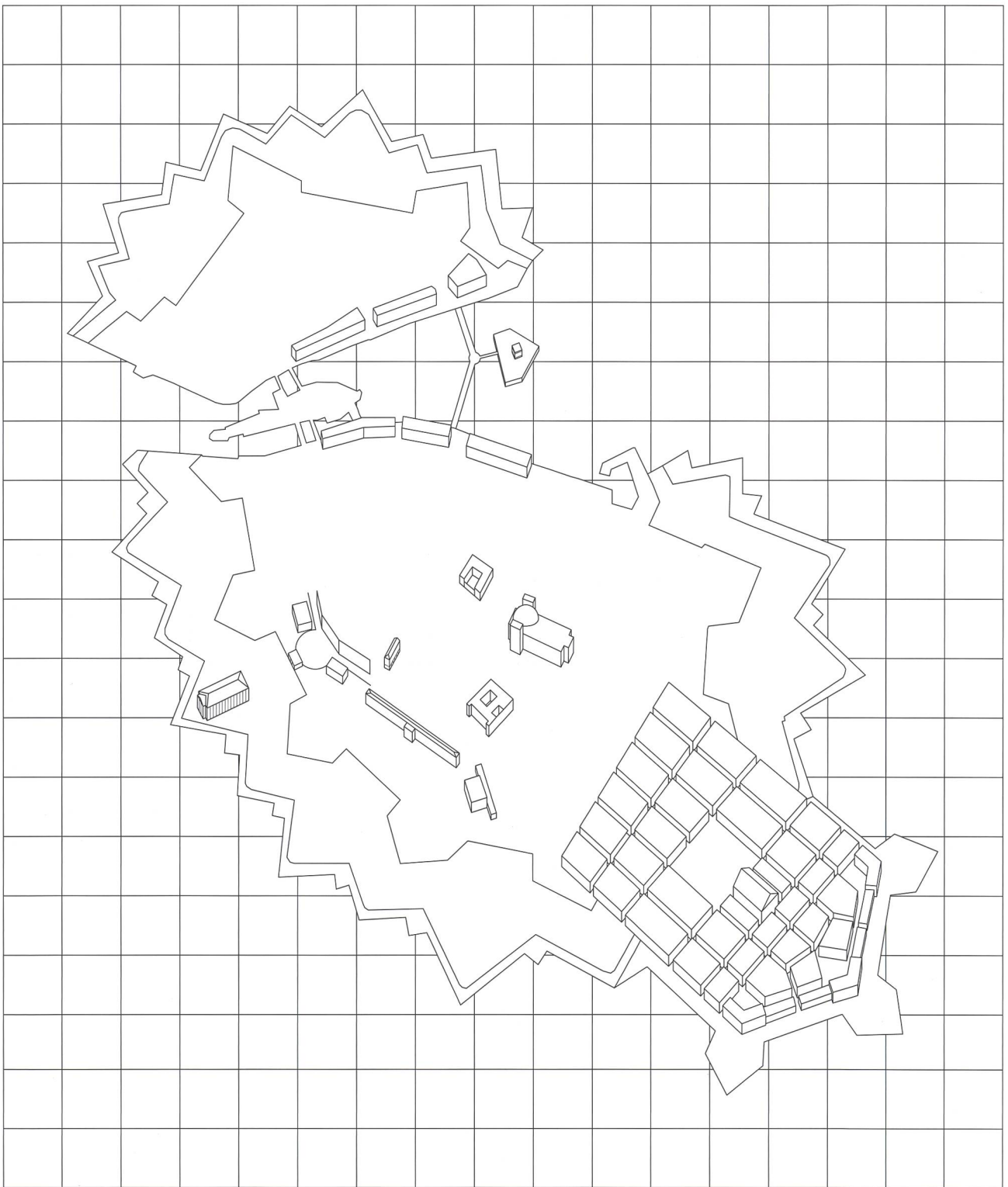
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Prendre un lieu pour un autre

Premières notes sur les essais genevois d'André Corboz, 1963-2007

Elena Cogato Lanza

De 1963 à 2007, André Corboz (1928-2012) publie dix-sept essais portant sur Genève. Seuls «La formation urbaine de Genève» (1963) et «Genève ou la triple métamorphose» (1987), parus dans deux publications collectives dédiées à la Genève internationale, traitent de cette ville dans sa globalité. Les quinze autres, publiés pour la plupart dans *Genava* (revue annuelle d'archéologie et d'histoire de l'art du Musée d'Art et d'Histoire de Genève) ou dans d'autres publications émanant des musées genevois, se penchent à chaque fois sur une architecture, un espace urbain, ou sur leur représentation (gravure d'art, cadastre ou maquette). Le rythme éditorial tenu par Corboz dans *Genava* est particulièrement soutenu entre 1975 et 1987, ainsi que de 1997 à 2007. Entre ces deux périodes, là où le tempo se dilate dans un *adagio*, se situe la parution de son célèbre essai «La "refondation" de Genève en 1830»¹. Signalons que Corboz signe son écrit de 1963, lorsqu'il agit à titre de secrétaire de l'Université de Genève. De 1967 à 1980, il est professeur d'histoire de l'architecture à Montréal puis, jusqu'en 1993, professeur d'urbanisme à l'École polytechnique fédérale de Zurich. À sa retraite, il se réinstalle définitivement à Genève.



Palais Eynard



Place Neuve



Cathédrale Saint-Pierre
en Panthéon



Projet de fortification et
extension par Micheli du
Crest



Hôtel Buisson



Maison Turrettini



Projet d'Académie



Île Rousseau



Galerie 10 Rue
des Granges



Eglise du Sacré-Cœur

1.

Quelques villes ont fait l'objet, de la part de Corboz, d'études monographiques². À chaque fois, c'est le plan de fondation – dont les caractères spatiaux persistent au fil des siècles – qui l'intéresse au premier chef. Tout en réservant une grande attention aux modalités spécifiques de réalisation du plan, Corboz tient à revendiquer la valeur emblématique de chaque ville à l'égard de l'histoire de l'urbanisme : le plan de Carouge est représentatif de la transition du paradigme de la ville comme espace fermé à celui de la ville comme structure ouverte ; le plan de Washington met en œuvre l'abandon d'une représentation de la ville comme entité construite continue, pour s'aventurer dans le concept de ville discontinue et multi-centrée ; finalement, le plan de Saint-Petersbourg

article pour la première fois des champs disciplinaires aussi différents que l'art du jardin, l'hygiénisme et la formalisation d'une capitale impériale, en effectuant entre autres une translation formelle de l'art topiaire à l'architecture. Dans chaque cas, c'est une trajectoire d'inversion de postulats acquis qui s'opère, et ceci de manière autant spécifique qu'exemplaire.

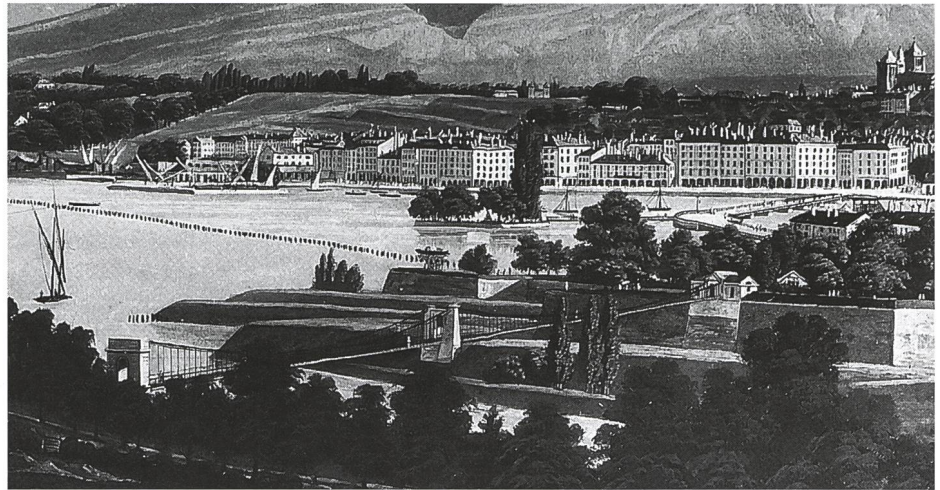
Élaborer une théorie de la ville ou de l'urbanisme à partir d'une ville existante : d'une telle approche sont issus les livres phares de Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour sur Las Vegas, de Reyner Banham sur Los Angeles, d'Oswald Mathias Ungers sur Berlin ou de Rem Koolhaas sur New York qui, parus entre 1972 et 1978, ont profondément marqué les trois dernières décennies du XX^e siècle. Chaque ville y est emblématique d'un concept théorique novateur, aux implications plus générales : le «strip», l'«architecture des quatre écologies», la «ville archipel» et le «manhattanisme»³. Ces villes ne sont pas proposées en tant que «modèles» – la culture positiviste du modèle étant par ailleurs la cible critique de ces propositions théoriques. Il s'agissait, en revanche, de fonder une proposition théorique sur la base d'observations empiriques de ces villes en tant que «phénomènes» – ce qui revient à s'inscrire dans une approche classique de la théorie scientifique⁴, et, toutefois, à produire des textes qui, du point de vue du genre, ne relèvent exactement ni de la démarche de l'historien, ni de celle du pur théoricien. L'interprétation y est souveraine – sujet théorique ô combien corbozien, Corboz saisissant chaque occasion pour contester la valeur de toute méthode d'analyse conçue de manière extrinsèque au sujet d'étude⁵.

2.

«Genève n'est pas une de ces villes où transparait encore, en dépit des siècles, le plan péremptoire d'un acte de colonisation. Sa croissance, plus subtile, relève d'une sorte d'urbanisme sédimentaire», écrit Corboz en 1963⁶. Elle fait plutôt l'objet de «plusieurs substitutions», ajoute-t-il. Faut-il en conclure que Genève l'intéresse en tant qu'espace physique, avec ses multiples singularités et accidents, en tant que palimpseste⁷ donc, et qu'elle ne peut ambitionner au statut d'espace conceptuel, au sens d'être emblématique d'une idée ou d'une représentation de la ville à portée générale ?

Pourtant, une proposition conceptuelle est associée à Genève. Corboz théorise la notion de «refondation» dans son essai dédié à la série d'interventions réalisées sur les rives du Rhône et de la Rade en concomitance avec la sortie de l'Ancien Régime par la révolution bourgeoise fazyste. L'ensemble de ces «interventions, mesures et intentions (non homogènes, mais liées et convergentes)»⁸, qui s'accomplit avec la transformation de l'île des Barques en espace urbain public à valeur symbolique, via l'installation de la statue de Rousseau, assis, tenant entre ses mains le manuscrit de l'*Emile*, eut pour résultat le déplacement du centre de la ville de la colline de la cathédrale au nouvel espace public de la Rade. «Le cas étudié ici [...] s'est même révélé d'entrée de jeu riche d'un enseignement excédant l'histoire locale et a effectivement mené à des constats qui ont à leur tour permis de comparer les conclusions d'autres analyses touchant d'autres sites et de les généraliser. En fin de parcours, les phénomènes décrits dans le cas d'espèce

Jean DuBois, vue de Genève avec la chaîne du Mont-Blanc, entre 1835 et 1862. Extrait montrant l'Île Rousseau, au centre de la Rade, avec la statue du philosophe.



ont conduit à la notion de refondation, grâce à laquelle diverses opérations urbaines jusqu'ici non considérées comme spécifiques acquièrent un statut⁹. Ce «concept inédit dans l'histoire de l'urbanisme [...], bien que la refondation soit un acte relativement fréquent et que le terme apparaisse ici et là», Corboz l'avait déjà avancé dans son essai sur Micheli du Crest, pour dénoter la finalité de «décentrer la ville» inscrite dans son projet d'extension¹⁰.

3.

Bien que la proposition théorique de Corboz soit d'envergure, le concept de «refondation» n'est toutefois pas en mesure d'identifier une trajectoire unitaire, qui traverse tous ses écrits genevois. Car, dans l'ensemble, ce sont plutôt les processus des multiples substitutions dans une diversité de lieux qui retiennent son attention. Se serait-il attelé à enquêter sur une pluralité de cas disparates, sans lien avec une logique urbaine structurante, ni avec un enjeu théorique commun? Cette hypothèse peine à convaincre, dès lors que l'on sait à quel point l'érudition, tout comme l'attention anecdotique et dispersée pour des sujets variés, lui sont foncièrement étrangères. L'hypothèse d'une trajectoire théorique unitaire mérite donc d'être creusée : quelle idée de Genève anime les nombreuses recherches menées par Corboz sur l'architecture et l'espace urbain ?

Pour répondre à la question, notre analyse soumet le corpus des dix-sept essais à une double appréhension : en tant que texte et en tant que source. Considéré comme texte, en a-t-il la tenue? Les énoncés, les figures et les stratégies démonstratives contenus dans les différents essais permettent-ils en effet de reconnaître une cohérence théorique plus fondamentale? Existe-t-il un fil rouge qui, dans sa poursuite, articule une idée de Genève? En le considérant comme source, le corpus est replacé dans son contexte – à l'égard aussi bien de la production plus vaste de Corboz que du débat théorique plus général.

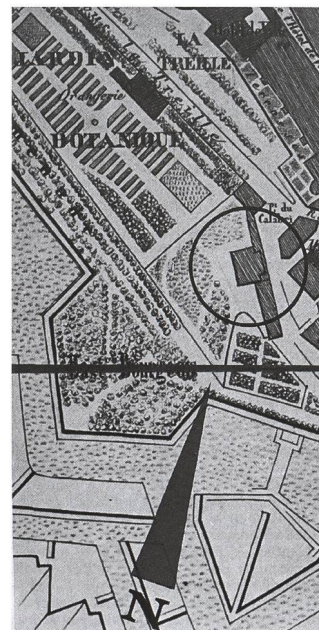
4.

Dans son premier essai genevois, «La formation urbaine de Genève», Corboz aborde la ville historique comme «un tout continu», «dont l'espace [...] est la composante spécifique. [...] À une conception analytique et statique des historiens, [...] fondée sur la typologie de plan et sur les éléments majeurs que sont les places, les axes, les édifices principaux», il oppose la nécessité de «rendre compte des ensembles à l'aide des critères spatio-dynamiques»¹¹. Corboz est alors sous l'emprise de Bruno Zevi, dont il venait de traduire *Saper vedere l'architettura* (1948) pour son usage personnel. «À la perception planimétrique [...] s'est ajoutée celle que donne le point de vue en mouvement», ce qui doit permettre d'examiner des «groupes de relations». En parcourant l'évolution historique de la ville, Corboz consacre tout son effort de lecture formelle à la Genève d'entre 443 après Jésus-Christ et le milieu du XIX^e siècle, c'est-à-dire à la Genève ceinturée. «Point de dispositif préconçu, d'acte abstrait, mais une attitude docile aux données du terrain»¹² distingue cette ville irrégulière mais non désordonnée. On y pratique «la coordination indirecte des centres, qui entraîne la variété des points de vue et la perception progressive du milieu»¹³.

À propos du Bourg-de-Four, il s'agit d'«architecture mineure, certes, mais [d']urbanisme hautement évolué», du moment où son rôle de «distributeur-collecteur» est incarné par la «multitude de ses indications directionnelles et sa chaussée en paraboloïde hyperbolique»¹⁴. Le contenu expressif de la géométrie des espaces ainsi que l'alternance des rythmes sont également relevés dans l'agencement des trois expansions que connaît Genève, dans la succession de ses ceintures fortifiées. Concernant la dernière enceinte, Corboz s'interroge sur sa «qualité plastique». Il essaie de se représenter l'expérience de l'entrée proposée par ses trois portes (Rive, Neuve et Cornavin) et relève notamment le contraste entre la «forme forte» de la Place Neuve, «plaquée sur l'organisme médiéval», et «l'espace narratif de la ville haute»¹⁵. De l'autre côté de la colline, sur l'eau, «une droite animée de trois pulsions latérales» – les trois places des Rues-Basses – porte à sa «maturité expressive» l'extension du XIV^e siècle¹⁶. Corboz tient à souligner la cohérence de l'image urbaine genevoise au crépuscule de l'Ancien Régime. Avec sa fortification qui graduellement «se complique et se détache de l'organisme dont elle est le cadre», «Genève se mue en île»¹⁷. L'abandon de cette île se fera avec la démolition des fortifications et enclenchera «la dilatation d'une ville en un siècle», procédant sans solution de continuité de la «régularité qui n'instaure pas d'ordre» de la ville du XIX^e, à la «tâche d'huile» des années 1960. L'essai conduit à un jugement de valeur purement spatial, qui reconnaît à la Genève fortifiée une primauté indiscutable sur la Genève ouverte, encore à la recherche d'une spatialité qui ne se réduise pas à une «manifestation technique»¹⁸.

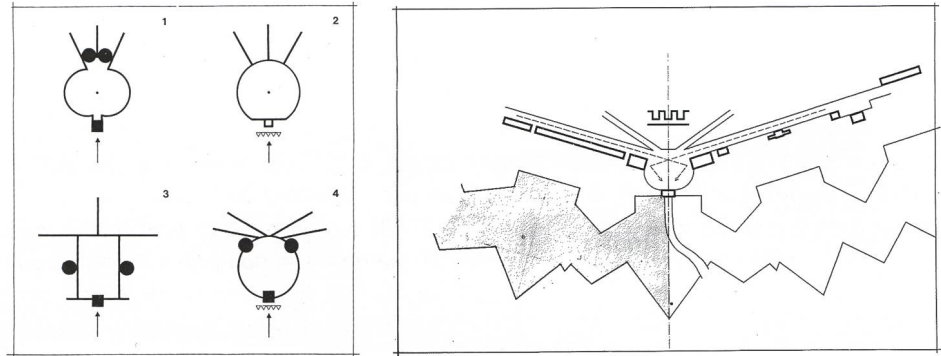
5.

La première série d'essais publiés dans *Genava* émane directement du texte de 1963, car ils abordent précisément des lieux qui établissent une relation spatiale dialectique avec la limite fortifiée de la ville, en s'articulant spatialement dans ses plis ou en se déployant en tension avec sa géographie tout en composant avec le paysage lointain, terrestre



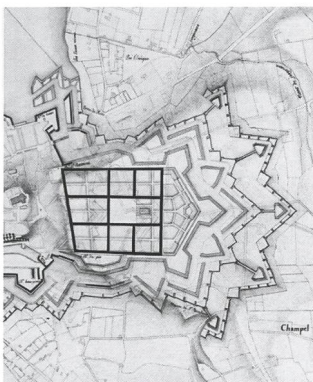
Localisation du Palais Eynard dans l'aire des bastions.

Page de droite: dessins d'Alain Léveillé.
(haut gauche) Schémas comparatifs : 1. Place du Peuple; 2. Belle-Alliance Platz; 3. Königsplatz; 4. Place Neuve.
(haut droite) Schéma du front de ville articulé sur la Porte de Neuve, vers 1840.
(bas) Projet d'extension de Genève de Micheli du Crest comme Temple.

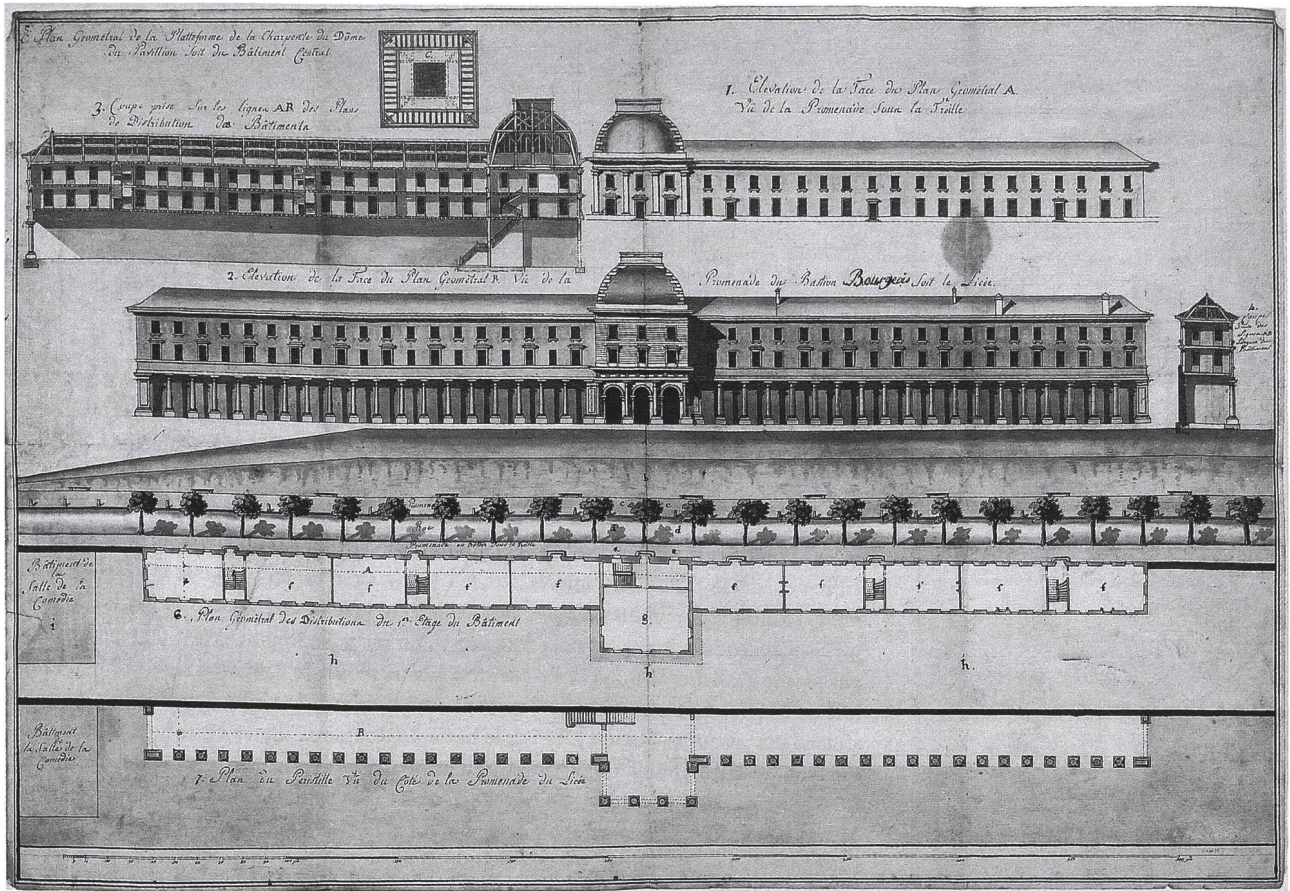


ou lacustre. Précisons qu'Alain Léveillé, étudiant à l'époque, est l'auteur des dessins interprétatifs qui, imaginés par Corboz, illustrent chaque essai. La Place Neuve, le Palais Eynard, l'Hôtel Buisson ainsi que le projet d'extension de Micheli du Crest comptent parmi les sujets pour lesquels Corboz mobilise un corpus documentaire et de références impressionnant par sa taille et sa qualité. Le recueil de plans du Palais Eynard, déposé à la Bibliothèque de Genève en 1955, est lui-même un document épatant : Corboz le soumet à une analyse autant systématique que zigzagante, qui lui permet de reconstruire le *design* architectural comme un processus dialectique mettant en crise la notion d'auteur, au vu des interactions intenses entre le client et les architectes.

C'est sans doute sa passion pour les intrications spatiales, les différences de dénivellation ou les imbrications d'arbres, murs et bâtiments, qui orientent ses analyses. Au sujet du Palais Eynard, il souligne que, « adossé à la vieille enceinte, le bâtiment s'organise en fonction même de la différence de niveau [rue/jardin], qui paraissait l'obstacle majeur à sa réalisation »¹⁹. Tandis qu'il désigne ce palais d'« édifice cosmopolite »²⁰ – pour lequel il a pu reconstituer « l'étymologie » des façades, du porche et du salon ovale, déclinaisons spécifiques de types incessamment travaillés dans la communauté néoclassique –, en ce qui concerne la Place Neuve, il reconnaît la référence au schéma de la Place du Peuple à Rome²¹. Depuis la Porte Neuve, un visiteur de l'Ancien Régime accédait en effet à une place ovoïdale, entièrement délimitée par une grille ; devant lui, le regard butait sur le mur de fortification, mais les volumes du Musée Rath (sur sa gauche) et du Théâtre (sur sa droite) le conduisaient à découvrir le système des rues divergentes, nouvelle interprétation du trident romain. À Genève, ce modèle originaire se serait incarné à la fin d'un processus de « composition progressive », un processus qui avance sans objectif formel préétabli, mais où le choix final se dégage comme acte créateur *rétroactif*, en mesure de rétablir, *a posteriori*, la cohérence inconsciente de tout un cheminement.



Ces intrications spatiales genevoises, très singulières, s'inscrivent donc dans une trajectoire évolutive qui renvoie à d'autres lieux : l'Hôtel Buisson témoigne d'une étape de la conception de l'hôtel particulier par l'agence des architectes parisiens Mansart²² ; l'immense projet d'extension de Genève par Micheli du Crest, relevant de l'architecture militaire et de l'urbanisme, compose le modèle polybien avec la référence au temple



de Salomon; enfin, la gravure de Giovanni Salucci représente la cathédrale Saint-Pierre comme si son plan coïncidait avec celui du Panthéon de Rome dans son état au XVIII^e siècle (c'est-à-dire avec les deux clochers construits par Le Bernin en 1634, mais détruits en 1893), référence qui avait été codifiée dans le *tempietto* Barbaro à Maser d'Andrea Palladio. D'après le titre de l'essai publié en 1976²³, Salucci prend «un lieu pour un autre». Et, de fait, ce sont toutes les architectures genevoises étudiées par Corboz qui prennent aussi, à leur façon, «un lieu pour un autre», ce qui se dégage a *posteriori* comme une raison *rétroactive* de sélection par le chercheur. Corboz semble en effet les avoir choisies car elles correspondent à des types, ou à des archétypes, sur la base desquels il met «en ligne des édifices distants et triangule par cette opération mentale des lieux apparemment sans liens nécessaires»²⁴.

Projet anonyme d'un édifice à bâtir à l'emplacement de l'actuel Monument international de la Réformation, fin du XVIII^e siècle.

6. La géographie genevoise qui se dessine tout au long de la première série d'essais est une géographie interstitielle, évoluant entre l'intérieur et l'extérieur des fortifications ainsi que dans les plis de ces dernières. Cette géographie se consolide dans la série suivante,

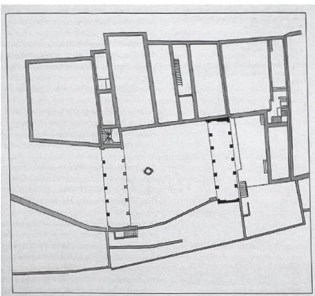
Page de droite: Rue des Granges 10 (en haut) la galerie vue depuis le toit d'Uni-Bastions et (en bas) hypothèse d'un projet avec deux galeries, dégagées des deux côtés.

dont les titres des essais – «Palmyre à Plainpalais?»²⁵, «Une énigme architecturale : le “pilastre suspendu”»²⁶ ou «Tentative d’identification d’un projet énigmatique de la fin du XVIII^e siècle»²⁷ – sont révélateurs de l’analyse menée sous forme d’enquête, considérant respectivement les mystères architecturaux posés par l’église du Sacré-Cœur, la cour de l’Hôtel de ville et le projet pour un édifice de 140 mètres de long prévu à l’emplacement de l’actuel Monument international de la Réformation.

Comparés aux essais de la série précédente, ceux publiés entre 1997 et 2007 sont nettement plus brefs et concis : l’interrogation y éclate comme un éclair tandis que la confrontation au fait formel et la formulation de l’hypothèse priment sur la démonstration détaillée. C’est l’énigme à résoudre qui est mise en avant : avec précision et sens de la dramaturgie, Corboz présente les termes du problème, procède par convergence d’indices, arrive à une hypothèse... laquelle restera quand même à approfondir car elle ouvre sur une autre échelle de l’enquête, tout à explorer. Si la géographie genevoise au sens propre du terme ne s’étend pas, elle s’approfondit, Corboz fouillant avec insistance les environs de la Place Neuve et des remparts. Toutefois, et presque paradoxalement, le sentiment de se trouver face à «un lieu [pris] pour un autre» s’intensifie d’essai en essai : c’est «Palmyre à Plainpalais», ou encore le belvédère d’un jardin italien qui se cache dans l’ainsi nommée «galerie» du 10 Rue des Granges²⁸. Comme déjà affirmé, le concept de «refondation» ne rend pas compte d’une idée de Genève qui serait commune aux essais, et qui infléchirait le choix des objets et des thèmes. Ceci est vrai à un point tel que même l’île Rousseau, le nouveau centre de la Genève refondée, se révèle lui-même comme un «lieu pour un autre», issu de la projection de l’île du parc d’Ermenonville, espace géographique et philosophique de Rousseau, sur l’ancienne île des Barques de la Rade.

7.

Prendre un lieu pour un autre : cette expression dénote autant la prise en compte d’un lieu spécifique que la projection d’un autre lieu sur le premier. Un lieu est donc lui-même et, en même temps, une vue de l’esprit, sa signification se fondant pour moitié sur son association à un lieu distant. Pour mieux énoncer cette consistance du lieu, nous pouvons évoquer un mouvement d’oscillation : le sens et la valeur du lieu se dévoilent dès que nous le manions, comme un hologramme – procédé optique qui active la projection d’une image sur une autre.



La Genève de Corboz, ce paysage urbain qui se dégage au fil de ses essais, dans sa géographie fortement sélective et son univers de références, serait-elle elle-même une projection ? Et si oui, de quoi ? Notre analyse des textes se complète par notre redessin des lieux étudiés par Corboz. Placé en ouverture du présent article, ce redessin montre bien que la Genève de Corboz, celle qui se constitue en tant qu’objet d’une étude déployée sur quarante ans, se définit par son enceinte. Genève intéresse en effet Corboz en tant qu’espace limité et fini. Dans cet espace, l’analyse isole une série de lieux considérés comme autant de fragments. Tous ces lieux ne produisent pas, ensemble, une nouvelle figure : chacun identifie une figure propre, au moyen de la relation spatiale, géométrique et matérielle qu’il entretient avec la ceinture. Cette relation, précise et singulière,

est dans la majorité des cas de nature dialectique : une géométrie qui met en tension celle de la ceinture (la Place Neuve), un «faire avec» la topographie artificielle des remparts pour bousculer les typologies (un palais «avec entrée depuis le haut», tel le thème inédit du Palais Eynard), une relation à l'assise de la fortification qui contredit la fermeture (la typologie de l'hôtel particulier orienté par la vue sur le paysage), et ainsi de suite jusqu'à pouvoir inclure la composition progressive de la Rade en nouvelle façade de Genève – soit sa «refondation» – dans la série de ces reconfigurations dialectiques de la limite – le réaménagement de la Rade n'impliquant d'ailleurs pas forcément la démolition des fortifications pour déployer tout son sens et toute sa portée.

La ceinture comme fait urbanistique, une extraordinaire entreprise matérielle menée au moyen «*de transports de terre inouis*»²⁹, définit un espace intérieur et un espace de limite, où les ajustements génèrent des qualités spatiales qui restent inégalées, selon Corboz, si on les compare à la Genève de l'après démolition des fortifications. Mais n'oublions pas que la Genève de celui-ci associe la ceinture, la limite, à une série de fragments. Et bien qu'elle ne soit pas évoquée dans son essai publié en 1989 et intitulé «*A Network of irregularities and fragments. Genesis of a new urban structure in the 18th Century*»³⁰, nous n'hésitons cependant pas à y voir la formulation du thème spatial dont elle est emblématique.

8.

Un réseau d'irrégularités et de fragments : référée à Genève, cette expression correspond-elle à un concept théorique à valeur générale, à une démarche d'observation qui projette sur son sujet ses propres obsessions, ou à une poétique de l'urbanisme se construisant sur le tas grâce à des démarches la plupart du temps collectives ? Genève semblerait être une ville exemplaire au vu de ces trois registres, dévoilant ainsi une parenté théorique profonde avec la Berlin-archipel d'Oswald Mathias Ungers. L'analogie entre ces deux villes de l'esprit est évidente si l'on tient compte des critères d'identification des îles berlinoises en tant que déclinaisons d'archétypes formels incarnés par des réalisations plus célèbres se trouvant ailleurs, dans d'autres espaces et dans d'autres temps.

Pour Ungers, Berlin est un archipel dont les îles sont des fragments, des irrégularités aux qualités à consolider en tant que telles, sans viser une figure synthétique ou compositionnelle d'ordre supérieur. Des îles reconnues grâce à un «jugement de valeur pur et dur», comme l'aurait bien dit plus tard Rem Koolhaas, complice d'Ungers dans une aventure intellectuelle des plus marquantes de l'urbanisme post-fonctionnaliste³¹. Une relation entre la Genève ceinturée et la Berlin-archipel – dont le manifeste sera publié en 1977 – est d'autant plus plausible sachant que Corboz et Ungers se rencontrèrent à plusieurs reprises entre 1975 et 1976, notamment à l'occasion des *design weeks* sur les thèmes «Ancien/Nouveau» et «Structure urbaine/Forme urbaine», organisées par le théoricien français de l'architecture François Burkhardt au Centre International du Design à Berlin. Avec Christian Norberg-Schulz et Julius Posener, Corboz y est intervenu en tant qu'interlocuteur théoricien des architectes projeteurs, parmi lesquels figurait Ungers³².

9.

Dans la Genève de Corboz, il faut donc admettre que la notion de «refondation» est bien marginale, au vu de la centralité de celles de «fragment» et de «limite». Si ces dernières émanent du premier essai dédié à la formation urbaine de Genève, qu'en est-il du deuxième et seul autre essai dédié à la ville tout entière, intitulé «Genève ou la triple métamorphose», publié en 1987, à cheval entre la première et la deuxième séries d'écrits pour *Genava*? Corboz y aborde le caractère exceptionnel de cette ville qui «a réussi un exploit rarissime dans l'histoire urbaine: acquérir par trois fois une fonction internationale». Des facteurs exceptionnels, y compris l'action «d'étrangers qui ont su comprendre et piloter la conjoncture», lui ont permis de devenir «le plus important centre bancaire du nord des Alpes à la fin du Moyen Âge», «un pôle intellectuel et religieux à l'échelle du continent» au moment de la Réforme et, finalement, le «siège de la première organisation mondiale des États»³³ au XX^e siècle.

Si Corboz expose avec brio les éléments et les acteurs économiques et culturels qui ont caractérisé cette triple métamorphose, c'est en revanche en illustrant la Genève de Calvin qu'il identifie le caractère territorial décisif permettant de comprendre l'unicité et, par la même, l'exemplarité de cette ville. En adoptant la Réforme en 1536, le peuple genevois prend «une décision courageuse et tout autre que facile, car si Genève conquiert l'indépendance [...], elle perd du même coup tout un vaste territoire, celui de l'évêché, dont les limites coïncidaient toujours avec celles de la civitas romaine du IV^e siècle». Genève se trouve donc privée d'un territoire: «Cité-État, Genève ne possède plus désormais, outre la surface de la ville elle-même et sa très courte banlieue, que trois ou quatre enclaves minuscules dispersées dans des terres hostiles»³⁴.

Son contexte d'existence n'est plus un territoire physique qui la contiendrait, mais se configure désormais à l'échelle internationale: les nouvelles instances culturelles – le Collège et l'Académie, autrement dit les outils servant également à l'instauration d'un ordre social conforme à la nouvelle doctrine calviniste – sont aussi les instruments de la politique extérieure, attirant des étudiants et savants de toutes parts de l'Europe. La naturalisation des réfugiés religieux privilégie ceux qui, exerçant une profession libérale, «arrivent avec leur capital ou leur industrie» et «ne rompent pas avec leur milieu d'origine». Si «ce contre-pouvoir de la Rome protestante [...] s'exerce d'abord dans des conditions économiques et militaires désastreuses», grâce à «leur dynamisme économique, les ex-réfugiés» assurent à Genève une prospérité par les affaires (la banque surtout) et les sciences, en parvenant de la sorte «à supplanter l'aristocratie locale, phénomène qui n'a été observé nulle part ailleurs»³⁵.

L'admiration de Corboz pour le développement urbain de la Genève ceinturée implique la reconnaissance de ses exploits internationaux, notamment l'essor économique, culturel et scientifique permis par ces familles qui convoquaient, dans la construction de leurs demeures, les typologies et motifs présents dans leurs villes d'origine ou de provenance – telles Lucques ou Gênes³⁶.

10.

Ces notes résultent d'une première lecture des essais genevois – voire même d'une première immersion dans ces textes. L'hypothèse d'une exemplarité de Genève en sort légitimée, mais elle doit être soumise à l'épreuve de l'archive, ce que nous entreprendrons dans les mois à venir. Dans l'intervalle, trois premiers résultats méritent d'être explicités. En premier lieu, la persévérance de l'étude de Genève en tant que ville limitée, ceinturée, éclaire indirectement d'un nouveau jour les textes que Corboz a dédiés à la «non-ville», à la «ville-territoire» ou à l'«hyper-ville»³⁷. Lorsqu'il s'en prend aux représentations conventionnelles de la ville qui, par anachronisme, s'attendent à ce que celle-ci soit une continuité bâtie, avec un centre et des limites, il ne le fait pas par militance. Les concepts de «non-ville» ou de «ville-territoire» ne sont pas proposés en vue d'une nouvelle doctrine; c'est plutôt d'une exigence intellectuelle à la mesure de l'évolution des phénomènes qu'ils surgissent, de même que l'étude de l'exemplarité de Genève dans l'histoire de l'urbanisme exige de traiter le thème opposé de la «limite».

Le deuxième résultat, par conséquent, tient à mettre au jour son exploration, sur la longue durée, des oppositions conceptuelles limite/ouverture, continuité/discontinuité, centre/multipolarité, régularité/irrégularité, qui se réorganisent, selon le sujet à l'étude, dans des constellations à géométrie variable: en passant de Carouge à Washington, de la Place Neuve au plan de Pierre Patte de 1765, et ainsi de suite. Cependant, il faut reconnaître à l'essai «Genève ou les trois métamorphoses» une portée décisive, car il lui revient d'infléchir le thème de la ville limitée dans le sens de la «ville sans territoire», en attribuant à la notion de «limite» des implications fonctionnelles et symboliques absolument spécifiques, d'une radicalité extrême, nous obligeant à nous questionner sur les facteurs et stratégies de subsistance même de la ville. Finalement, eu égard à la série d'oppositions conceptuelles que nous venons d'évoquer, la question de «prendre un lieu pour un autre» nécessite de faire le point sur la notion de «lieu» et de tisser un fil interprétatif qui la relie à celle de «fragment». Cette dernière notion nous conduit tout droit au troisième résultat, soit la nécessité de renouveler nos connaissances quant aux interlocuteurs de Corboz, en mesurant leur impact. La prochaine enquête devrait donc porter sur les années 1980 et sur l'échange entre Corboz et Ungers.

Notes

Je remercie André Bideau, qui m'a informée de la rencontre entre André Corboz et Oswald Mathias Ungers ainsi que du rôle joué par François Burkhardt; Alain Léveillé, pour l'intense conversation sur le regard porté par Corboz sur Genève; Florence Graezer-Bideau et Filippo de Pieri, de m'avoir invitée à entreprendre, ensemble, une relecture de *L'Invention de Carouge*,

et avoir ainsi provoqué ma «déviation» sur le cas de Genève.

¹ André Corboz, «La "refondation" de Genève en 1830 (Dufour, Fazy, Rousseau)», *Genava*, n.s., tome 40, 1992.

² André Corboz, *L'Invention de Carouge: 1772-1792*, Payot, Lausanne, 1968; André Corboz, *Deux capitales françaises. Saint-*

Petersbourg et Washington, Info-lio, Gollion, 2003.

³ Robert Venturi, Denise Scott Brown et Steven Izenour, *Learning from Las Vegas*, MIT Press, Cambridge, 1972; Reyner Banham, *Los Angeles: The Architecture of Four Ecologies*, Penguin Press, Londres, 1971; Oswald Mathias Ungers, *Die Stadt in der*

- Stadt: Berlin das grüne Stadtkirchfeld*, Studioverlag für Architektur, Berlin, 1977; Rem Koolhaas, *Delirious New York: A Retroactive Manifesto for Manhattan*, Monacelli Press, New York, 1978.
- ⁴ Marion Worms, «Qu'est-ce qu'une théorie scientifique?», in Thomas Lepeltier, *Histoire et philosophie des sciences*, Éditions Sciences Humaines, Auxerre, 2013, pp. 170-180.
- ⁵ Elena Cogato Lanza, «André Corboz. Aperçu d'un Regardeur», *Faces*, n° 72, 2013, pp. 66-69.
- ⁶ André Corboz, «La formation urbaine de Genève», in Laederer Benjamin, *Genève. Carrefour des Nations*, Éditions Générales SA, Genève, 1963, pp. 158-171.
- ⁷ André Corboz, «Le territoire comme palimpseste», *Diogenes*, n° 121, janvier-mars 1983, pp. 14-35.
- ⁸ André Corboz, «La "refondation" de Genève en 1830 (Dufour, Fazy, Rousseau)», *op. cit.* (note 1), p. 73 (pp. 55-85).
- ⁹ *Ibidem*, p. 56.
- ¹⁰ André Corboz, «Micheli du Crest, Polybe et Salomon: examen du projet d'extension de Genève en 1730», *Genava*, n.s., tome 28, 1980, p. 167 (pp. 155-182).
- ¹¹ La citation provient de l'introduction du tiré à part de l'essai de 1963, exemplaire conservé à la Bibliothèque de Genève.
- ¹² André Corboz, «La formation urbaine de Genève», *op. cit.* (note 6), p. 160.
- ¹³ *Ibidem*, p. 161.
- ¹⁴ *Ibid.*
- ¹⁵ *Ibid.*, p. 165.
- ¹⁶ *Ibid.*, p. 166.
- ¹⁷ *Ibid.*, p. 164.
- ¹⁸ *Ibid.*, p. 170 et p. 171.
- ¹⁹ André Corboz, «Le Palais Eynard à Genève: Un Design architectural en 1817», *Genava*, n.s., tome 23, 1975, p. 195 (pp. 195-275).
- ²⁰ *Ibidem*, p. 267.
- ²¹ André Corboz, «La Place Neuve. Composition progressive», in *Le Musée Rath à 150 ans*, édité par le Musée d'Art et d'Histoire, Genève, pp. 9-36.
- ²² André Corboz, «Une œuvre méconnue de l'agence Mansart à Genève: l'Hôtel Buisson (1699)», *Genava*, n.s., tome 32, 1984, pp. 89-111.
- ²³ André Corboz, «Un lieu pour un autre. Remarques sur une image ambiguë de Giovanni Salucci», *Genava*, n.s., tome 24, 1976, pp. 291-306.
- ²⁴ *Ibidem*, p. 299.
- ²⁵ André Corboz, «Palmyre à Plainpalais? Sur les sources formelles de l'église du Sacré-Cœur», *Genava*, n.s., tome 52, 2004, pp. 83-92.
- ²⁶ André Corboz, «Une énigme architecturale: le "pilastre suspendu"», *Genava*, n.s., tome 46, 1998, pp. 111-114.
- ²⁷ André Corboz, «Tentative d'identification d'un projet énigmatique de la fin du XVIII^e siècle», *Genava*, n.s., tome 55, 2007, pp. 169-174.
- ²⁸ André Corboz, «Rue des Granges 10: une galerie du XVI^e siècle», *Genava*, n.s., tome 51, 2003, pp. 233-242.
- ²⁹ D'après Jean E. Massé, cité dans André Corboz, «La Place Neuve. Composition progressive», *op. cit.* (note 21), p. 9.
- ³⁰ André Corboz, «A Network of irregularities and fragments. Genesis of a new urban structure in the 18th Century», *Daidalos*, n° 34, pp. 207-216.
- ³¹ Nous renvoyons à l'édition critique de *La ville dans la ville*, éditée par Florian Hertweck et Sébastien Marot aux éditions Lars Müller en 2013; la citation de Rem Koolhaas est tirée de: AMO/Rem Koolhaas, «Post-Occupancy», *Domus d'Autore*, n° 1, 2006.
- ³² François Burkhardt relate les événements dans *Auf dem Weg zu Ungewissheiten. Experimente in Architektur, Design, Kunsthandwerk und Umwelgestaltung*, Birkhäuser, Bâle, 2016, pp. 134-136.
- ³³ André Corboz, «Genève ou la triple métamorphose», *Swissair Gazette*, n° 5, p. 15 (pp. 15-18).
- ³⁴ *Ibidem*.
- ³⁵ *Ibid.*, pp. 15-16. Corboz se réfère ici au travail colossal signé par Herbert Lüthy, *La Banque protestante en France: De la Révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution*, 2^e vol., Paris, 1959-1961.
- ³⁶ Les familles Micheli et Turrettini sont d'origine lucquoise. Concernant Jean-François Eynard, originaire de Lyon, il s'établit à Gênes en 1795, où il fonde son commerce, et à Florence en 1803, avant de rejoindre sa famille en Suisse en 1810. Cf. les essais «Rue des Granges 10: une galerie du XVI^e siècle», *op. cit.* (note 28), p. 236; «Réflexions sur la Maison Turrettini, la "perle de Genève" (1616-1620)», *Genava*, n.s., tome 50, 2002, p. 273; «Le Palais Eynard à Genève: Un Design architectural en 1817», *Genava*, n.s., tome 23, 1975, p. 196.
- ³⁷ André Corboz, «"Non-City" revisited», *La ville inquiète*, coll. Le Temps de la réflexion, vol. 8, Gallimard, Paris, 1987, pp. 45-59; André Corboz, «Vers la Ville-territoire», *Ergänzungen*, Paul Haupt, Berne et Stuttgart, 1990, pp. 631-635; André Corboz, «La Suisse comme hyperville», *Le Visiteur*, n° 6, 2001, pp. 112-129.